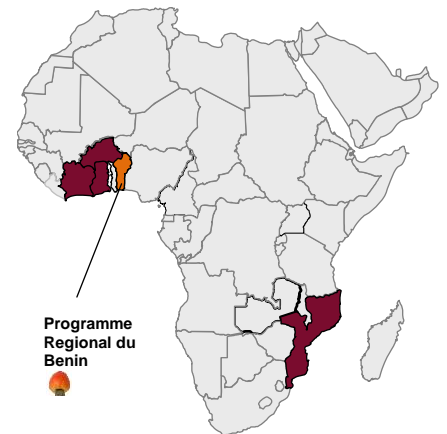


Promouvoir la compétitivité des petits producteurs d'anacarde Africains

Initiative du cajou Africain (iCA)

Contexte

L'Initiative du cajou africain (iCA), financé par le Ministère Fédéral Allemand pour la Coopération Economique et le Développement (BMZ), la Fondation Bill & Melinda Gates ainsi que des entreprises privées et des partenaires publics, vise à accroître les revenus de 330.000 producteurs par \$90 annuellement et de réduire la pauvreté rurale de manière durable. La filière anacarde présente d'énormes potentiels sociaux, écologiques et économiques pour le Bénin. La noix d'anacarde occupe la deuxième place des produits d'exportation du Bénin après le coton. Depuis la fin des années 1990, la superficie cultivée en anacarde a augmenté de façon très sensible, passant d'environ 10.000 ha à 190.000 ha aujourd'hui, avec plus de 75 % des vergers de moins de 15 ans. L'anacarde est cultivé dans 8 de 12 départements du Bénin par 180.000 producteurs engagés. Actuellement le secteur anacarde du Bénin représente 3 % du PIB national, 7 % du chiffre d'affaires dans le secteur agricole et 25 % des recettes d'exportation des produits agricoles.

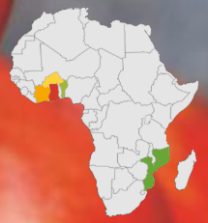


Les revenus relativement faibles sont notamment dus au manque de capacité locale dans le maillon de la transformation. Durant les quatre dernières années d'intervention d'iCA, la capacité de transformation au Bénin est passée de moins de 3 % à 15 % de la production nationale. Cependant des tendances contradictoires peuvent être observées sur les recettes d'exportation en pourcentage du fait du taux de change relativement avantageux pour le FCFA favorisant l'exportation de noix d'anacarde du Nigérian via Bénin avec un effet positif sur ses revenus d'exportation. Par contre, l'importation d'anacarde du Nigeria via le Benin pourrait affecter la qualité avec un impact négatif sur le prix à l'exportation. Un autre défi de la filière anacarde au Bénin est lié à la production de matériel végétal amélioré et la réhabilitation des plantations existantes. Avec un rendement actuel de moins de 5 kg par arbre, l'utilisation de matériel végétal amélioré est indispensable pour l'établissement de nouvelles plantations avec un potentiel d'augmentation de la productivité de 12 kg par arbre. Afin de faire face et de surmonter les défis susmentionnés, il est nécessaire que toutes les parties prenantes entrent en dialogue tout au long des maillons de la chaîne de valeur anacarde. Des interactions efficaces entre les parties prenantes sont essentielles pour assurer la compétitivité durable de l'industrie anacarde Béninoise.

Faits et chiffres

	2009	2011
Volume de production de noix d'anacarde brutes NCB (MT)	104.094 MT	112.241 MT
Productivité (kg / ha)	315 kg/ha	519 kg/ha





Principales Réalisations et Effets d'iCA Phase I

- Mise en œuvre des sessions de formation pour 65.000 producteurs, dont 27 % de femmes, sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA), tels que la récolte et post-récolte, les entretiens des vergers, la création de nouvelles plantations d'anacardiens en utilisant des plantules améliorées ;
- Ces sessions de formation des producteurs ont contribué à l'augmentation des rendements de noix d'anacarde de 315 kg / ha (2009) à 519 kg / ha (2011) et une augmentation du revenu de \$ 218 par producteur ;
- Assistance technique et financière pour cinq usines de transformation, dont 4 ont été mis en place au cours du projet avec 1122 emplois dont 88 % pour des femmes ;
- Organisation de 8.400 producteurs en association formelles dont 71 % sont liées aux unités de transformations locales par des accords d'approvisionnement afin de réduire la fluctuation des prix.

La Phase II du projet

La seconde phase du projet, principalement portée par les partenaires publics et privés prenant plus de responsabilité dans la mise en œuvre, est focalisée sur les mesures suivantes:

- Soutien technique et de conseils à 4 transformateurs sur la gestion des affaires pour améliorer la rentabilité ;
- Développement et production de matériel végétal amélioré par les instituts nationaux de recherche ;
- Création de base de données et centre d'échange d'informations accessibles à tous les acteurs de la filière anacarde ;
- Introduction d'un programme national de « maître formateur » avec le but de disposer de pools d'experts/conseillers ayant une expertise intégrée d'anacarde ;
- Intensification de la communication entre tous les partenaires à travers les outils des médias telles que la radiophonie, SMS, et vidéo.

L'initiative du Cajou Africaine en bref		
Durée du projet	Juillet 2009 à Septembre 2015	
Durée de la phase I	Juillet 2009 à Décembre 2012	
Durée phase II	Janvier 2013 à Septembre 2015	
Budget phase II	BMZ (Ministère fédéral Allemande de la Coopération économique et du Développement)	€ 3,4 millions
	Fondation Bill et Melinda Gates	€ 5,97 millions
	Total	€ 9,3 millions
Partenaire de mise en œuvre	GIZ (en charge), FairMatch Support et TechnoServe	
Sociétés / organisations partenaires	ACA, Kraft Foods, Intersnack, OLAM, Trade and Development Group, SAP, USAID, Ministry of Food and Agriculture, IDH	
Pays du projet	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mozambique	